

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

## Vie de la société

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 24 (1883), p. 1-6

<[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1883\\_\\_24\\_\\_1\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1883__24__1_0)>

© Société de statistique de Paris, 1883, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

---

N° 1. — JANVIER 1883.

---

### I.

#### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 NOVEMBRE 1882.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. WILSON.

Conformément à l'article 6 du règlement, M. le Président communique la liste des candidats proposés par le Conseil pour les diverses fonctions du Bureau. Il ajoute que toute candidature, proposée par cinq membres au moins, sera de droit ajoutée à cette liste, pourvu qu'elle soit conforme aux dispositions des articles 5 et 8 des statuts et transmise au Secrétaire général dans les huit jours.

*Président* pour 1883 : M. **Cheysson**, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur au Ministère des travaux publics, vice-président actuel, en remplacement de M. Wilson, président sortant.

*Vice-Présidents* . . . MM. **Cochery**, ministre des postes et télégraphes, président du Cercle national, en remplacement de M. Cheysson.  
**de Foville** (Armand), lauréat de l'Institut, chef de la statistique au Ministère des finances, en remplacement de M. Motheré, décédé.

*Membres du Conseil*. . MM. Maurice **Block**, membre de l'Institut, en remplacement de M. de Malarce, membre sortant en vertu des statuts.  
**Paul Leroy-Beaulieu**, membre de l'Institut, en remplacement de M. Fléchet, membre sortant en vertu des statuts.

Eugène **Tisserand**, directeur de l'agriculture, en remplacement de M. de Foville, proposé pour la vice-présidence.

**Yvernès**, chef de division de la statistique judiciaire.

A propos de cette liste de présentation, M. CHERVIN demande si l'on n'aurait pas pu conserver le président actuel pour la session prochaine.

M. CHEYSSON répond qu'il a pris personnellement cette initiative auprès de l'honorable M. Wilson, dont les éclatants services justifiaient et au delà cette dérogation à la coutume et aux statuts; mais ses instances et celles du Conseil se sont heurtées contre un refus formel et insurmontable.

M. LUNIER demande la parole pour une motion d'ordre. Il dit que c'est sur sa demande que la Société a adopté pour le jour de ses séances le quatrième mercredi de chaque mois; mais il se trouve que le même jour et la même heure ont été choisis par la Société de médecine pratique et d'hygiène dont il fait partie, ainsi que plusieurs autres membres de la Société. Il demande en conséquence s'il ne serait pas possible de porter le jour des réunions au troisième mercredi de chaque mois au lieu du quatrième.

Sur la proposition du Président, l'assemblée décide que rien ne sera changé à la date de la réunion de décembre, et adopte le troisième mercredi pour les réunions de 1883.

La Société française d'hygiène demande à faire l'échange de ses publications avec le Bulletin de la Société de statistique. — Adopté.

Avant de donner la parole au Secrétaire général pour la lecture du procès-verbal, M. le Président dit qu'il a le triste devoir de faire part à la Société de la mort récente d'un de nos vice-présidents, M. Motheré. Tous ceux qui ont connu M. Motheré, peuvent témoigner de son exquise urbanité. Aussi savant que modeste, il avait su se faire apprécier de ses collègues, tant à la Société d'économie politique qu'à la Société de statistique. Il aimait particulièrement cette dernière, et c'est en partie à ses efforts que la Société doit la subvention annuelle qui lui est octroyée par le Conseil municipal. M. le Secrétaire général voudra bien transmettre à la famille du défunt l'expression des regrets unanimes causés à la Société par la perte de cet homme de bien.

Le procès-verbal, lu par M. Loua, est adopté.

Sont nommés *membres titulaires*, MM. les candidats ci-après dénommés :

Sur la présentation de M. CHEYSSON :

MM. DURAND-CLAYE (Alfred), ingénieur en chef des ponts et chaussées ;  
Théodore LÉVY, ingénieur en chef des ponts et chaussées ;  
BÉNARD (A.).

Sur la présentation de M. LOUA :

M. le D<sup>r</sup> BROCH, correspondant de l'Académie des sciences de France, ancien ministre de la marine et des postes de Norvège.

Sur la présentation de M. LAFABRÈGUE :

MM. LANFRANCHI, économe de l'hospice des enfants assistés ;  
LHUILIER (Paul), employé à l'assistance publique.

Sur la présentation de MM. COLFAVRU, BRELAY et Jules ROBÏNS :

M. CHARAVAY (Étienne), ancien élève de l'École des chartes, archiviste-paléographe, publiciste.

Il est décidé que l'admission de ces divers membres courra à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1883.

M. CHEYSSON offre à la Société, au nom du Ministre des travaux publics, la quatrième édition de l'*Album graphique des voies de communication*. Il se réserve d'en parler avec plus de détails dans une séance ultérieure.

Le même membre présente ensuite deux cartes dressées par M. Alfred Durand-Claye, ingénieur en chef des ponts et chaussées, et consacrées : l'une, à l'accroissement de la population dans le département de la Seine de 1876 à 1881 ; l'autre, à la mortalité typhoïdique à Paris en septembre et octobre 1882.

Ces cartes ont été établies d'après le procédé des courbes de niveau démographiques, imaginé par M. Léon Lalanne en 1845 et retrouvé par M. Vauthier en 1878.

M. Cheysson explique la construction de ces cartes, les enseignements qui en découlent, et il insiste sur les services que peut rendre ce mode de représentation appliqué aux faits économiques et démographiques. Il serait grandement à désirer que les études entreprises par M. Durand-Claye pour Paris et la Seine fussent étendues à tout le territoire.

M. LOUA, chef de bureau de la Statistique générale, dépose, au nom du Ministre du commerce, un exemplaire du tome IX de la *Statistique de France* et l'*Annuaire statistique de la France* pour 1882. Le numéro de décembre contient un compte rendu analytique des documents que renferme le premier de ces volumes, ce qui le dispense d'insister ; mais il croit devoir appeler tout particulièrement l'attention sur l'*Annuaire statistique*, qui en est aujourd'hui à sa cinquième année, et qui, par les améliorations successives qu'on y a apportées, tend à devenir le *vademecum* nécessaire de tous ceux qui s'occupent de statistique. Cet ouvrage est, en effet, une véritable encyclopédie, et l'on y trouve la condensation de tous les travaux statistiques effectués par les grandes administrations publiques ; la lecture en est d'ailleurs rendue facile par des tables de matières très complètes, analytique et alphabétique, et tous les faits sont donnés par département, de sorte qu'on peut se rendre compte de la situation économique de chacun d'eux. Comme la statistique n'acquiert toute son utilité que par des comparaisons à longue distance, l'on a eu soin d'introduire dans chaque chapitre, ou à peu près, des *résumés rétrospectifs*, véritables tableaux historiques qui donnent la clef de nos progrès en tout genre. Il y a lieu de dire enfin que, dans un grand nombre de tableaux, les chiffres absolus sont accompagnés de rapports et de moyennes qui dispensent le lecteur de tout calcul.

Le Ministre du commerce a compris qu'il convenait de populariser l'*Annuaire* en le mettant à la portée de tous. On peut se le procurer pour 3 fr. à l'Imprimerie nationale.

MM. LEVASSEUR et CHEYSSON qui ont eu l'occasion d'étudier à fond cet ouvrage, appuient les observations qui viennent d'être présentées. M. Cheysson exprime en outre le désir de le voir compléter par des diagrammes ou autres figurations graphiques qui en accroîtraient singulièrement l'intérêt ; M. CHERVIN voudrait enfin qu'on augmentât la série des rapports et des moyennes, et il recommande à cet effet l'usage de la machine à calculer.

Les ouvrages ci-après ont été adressés au bureau :

*Journal de la statistique de France*, 4<sup>e</sup> trimestre 1882.

*Statistique de Prusse*, tomes LIII à LVII.

*Résultats officiels du dernier recensement du royaume d'Italie.*

*Tableau du mouvement de la population italienne en 1880.*

A propos de la présentation de cette dernière publication, M. LEVASSEUR a soin de faire remarquer que les tableaux relatifs à l'Italie sont suivis d'une statistique internationale très complète du mouvement de la population de la plupart des États civilisés. Cette statistique fait grand honneur à M. Bodio, ainsi qu'aux chefs de statistique de tout pays qui lui ont prêté si généreusement leur concours.

M. LOUA s'associe à ces éloges mérités, mais il fait observer que ce n'est pas là la première tentative de statistique internationale démographique qui ait été faite, il rappellera, à cet égard, celles qui ont paru dans la collection de la *Statistique de France*, et avant tout celle qu'a dressée M. Quételet en conformité des décisions du Congrès de La Haye.

M. CHERVIN dit que la pensée de publier un Annuaire international de démographie, annuaire qui ne se bornerait pas aux résultats généraux, mais où il serait tenu compte des divisions administratives de chaque pays, le préoccupait depuis quelques années et qu'il en a fait part au Congrès d'hygiène de Genève. Cette entreprise est aujourd'hui en voie d'exécution et l'ouvrage qu'il annonce paraîtra prochainement.

\* \* \*

L'ordre du jour appelle la communication, déjà annoncée, de M. Ch. Letort sur le *certificat d'études primaires à Paris*.

M. LETORT s'excuse de n'avoir pas assisté à la dernière séance où la question a été traitée dans toute sa généralité par l'honorable M. Bourdin. Ne voulant pas entrer dans la partie statistique du problème, qui lui paraît épuisée, et sans se préoccuper des *racas*, des *vallées* et des *montagnes*, il se contentera de dire ce qui se passe à Paris, ou plutôt dans le ix<sup>e</sup> arrondissement. Il ne parlera que des faits à lui connus; mais tout d'abord il tient à proclamer hautement l'utilité du certificat d'études primaires : c'est, comme le baccalauréat pour l'enseignement secondaire, une sanction nécessaire de l'instruction acquise, un véritable excitant pour les jeunes élèves et une juste récompense de leurs efforts.

Dans une spirituelle improvisation, l'honorable membre s'attache à caractériser le résultat de ces examens qui, sans avoir la solennité du concours général, n'en offrent pas moins un certain appareil.

Ces examens consistent, comme on le sait, en travaux de dictée, de rédaction, de calcul ou de dessin auxquels on ajoutera bientôt, pour les filles, la couture.

Bien qu'en ce qui concerne la dictée, on ait renoncé depuis quelque temps, avec raison, aux difficultés qui sont purement des difficultés, et qu'on se contente d'exemples tirés de nos meilleurs écrivains, cet exercice a donné jusqu'à ce jour des résultats peu satisfaisants.

Il en est de même pour l'écriture qui est généralement mauvaise, mais l'est-elle moins dans les lycées? Le calcul donne de meilleurs fruits, bien que les programmes soient trop surchargés. Il n'y a guère, en définitive, que le dessin qui soit cultivé avec un véritable profit, et l'on ne peut que s'en féliciter au point de vue du perfectionnement de l'industrie parisienne, dont le bon goût fait le succès.

Appelé à se prononcer sur les examens comparés des élèves congréganistes et des élèves laïques, M. Letort dit que, dans son arrondissement au moins, la supériorité semble appartenir à ces derniers, sauf toutefois pour le dessin, où il y a égalité. Il avoue, en outre, avoir été frappé de l'uniformité des compositions des élèves congréganistes. Elles semblent toutes sorties d'un même moule. En résumé,

il y a bien des imperfections à signaler dans le résultat des examens, mais grâce aux efforts de tous, et avec de la constance dans les idées, on ne tardera pas à en triompher.

M. BING présente quelques observations sur l'enseignement du dessin à Paris et dit qu'à l'étranger, en Allemagne surtout, on lui rend un juste témoignage.

M. le Dr BOURDIN remercie M. Letort des détails si précis qu'il vient de donner et qui sont un appui pour la thèse qu'il a soutenue relativement à l'utilité du certificat d'études primaires. Il ne saurait toutefois admettre ce qui a été dit de la force relative des élèves laïques et congréganistes. Il constatera seulement que, pour l'obtention des bourses dans les écoles primaires supérieures, il résulte de 29 années d'observations consécutives que ces derniers l'emportent dans la proportion de 60 à 40. Il présente ensuite quelques indications sur les programmes qu'il voudrait moins chargés de matières.

M. DELBOY persiste dans les idées qu'il a exprimées à la précédente séance, et il continue à penser que le nombre des certificats d'études n'étant encore que de 60,000 pour plus de 4 millions et demi d'élèves, sur lesquels 900,000 environ sortent chaque année, ce certificat ne peut être considéré comme un indice du degré d'instruction dans les écoles. C'est ce qu'avait dit M. Levasseur.

M. LEVASSEUR demande que la séance ne soit pas transformée en une réunion pédagogique; il n'en attache pas moins un très grand prix aux renseignements si précieux qu'a fournis M. Letort.

M. CHEYSSON cite, à l'occasion des sujets de composition dont a parlé M. Letort, celui que l'ancien et éminent directeur de l'enseignement primaire, M. Gréard, a eu l'heureuse idée de donner aux élèves des écoles de Paris en 1877 et dont il a rendu compte dans son rapport à l'Exposition de 1878.

Sans être prévenus d'avance, les élèves, garçons et filles, eurent, certain jour, à indiquer et à motiver leurs préférences pour une carrière. M. Gréard a pris la peine de dépouiller lui-même les réponses, au nombre de plus de 3,000, et il les a classées par catégorie de profession.

Or, il s'est trouvé que ces vocations ont précisément reproduit dans ses traits généraux la distribution industrielle de la population parisienne. On rentre ici dans la statistique que la très intéressante discussion sur le rôle et le mécanisme des certificats d'études avait un peu fait perdre de vue.

Pour les garçons, les résultats ont été les suivants :

|                                                  |    |        |
|--------------------------------------------------|----|--------|
| Vocations pour les professions libérales . . . . | 5  | } 100. |
| — les places d'employés . . . .                  | 14 |        |
| — le commerce . . . . .                          | 23 |        |
| — les professions manuelles . . . .              | 54 |        |
| — les professions diverses . . . .               | 4  |        |

Pour les filles, les chiffres sont analogues.

Il est curieux de voir que les réponses reflètent le milieu social et témoignent dans ces jeunes cervelles d'une certaine modération. Ces enfants ont tous senti la nécessité du travail et n'ont guère porté leurs rêves au delà du métier de leurs parents ou de leurs voisins.

Si la même enquête eût été faite chez les lycéens, les réponses auraient-elles témoigné d'une égale réserve dans les ambitions ?

En terminant, M. Cheysson fait remarquer que cet exemple prouve bien que les compositions scolaires trahiraient moins cette pauvreté d'idées et cette uniformité

de facture dénoncées par M. Letort, si elles étaient mises à la portée des élèves et rentraient mieux dans le cadre des questions où peuvent s'exercer leur originalité et leur spontanéité naturelles.

Personne ne demandant plus la parole, le Président déclare le débat clos.

Il fixe alors, ainsi qu'il suit, l'ordre du jour de la prochaine séance :

1° Élections pour le renouvellement du bureau. (Le scrutin sera fermé à 10 heures.)

2° *La Statistique des banques aux États-Unis*, par M. Fournier de Flaix.

3° *La Statistique des récidives*, par M. Yvernès.

4° *La Mesure du temps*, par M. T. Loua.

La séance est levée à 11 heures.

## II.

### OUVERTURE DES CONFÉRENCES

FONDÉES PAR LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.

#### AVIS.

Mettant à exécution l'engagement pris en 1860 par les fondateurs de la Société de statistique de Paris, dans les statuts primitifs, le Conseil a décidé l'ouverture de conférences de statistique.

Ce projet a trouvé l'accueil le plus sympathique auprès du Ministre de l'instruction publique et de l'Académie de Paris, qui ont bien voulu mettre à la disposition du Conseil la petite salle Gerson attenante à la Sorbonne.

Ces conférences seront inaugurées le mercredi 24 janvier 1883, à 8 heures et demie du soir, et, à partir de cette date, elles auront lieu à la même heure tous les mercredis, sauf le troisième mercredi de chaque mois, consacré aux séances de la Société, et le mercredi, 28 mars, de la semaine de Pâques.

Elles sont partagées par les vacances de Pâques en deux séries de chacune 7 conférences.

Le tableau suivant donne le programme de la première série :

|                      |                                                                         |                        |
|----------------------|-------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| I. — 24 janv. 1883 : | Inauguration des conférences. — Généralités sur la statistique. . . . . | MM. LEVASSEUR.         |
| II. — 31 —           | Généralités sur les méthodes de statistique. . . . .                    | CHEYSSON.              |
| III. — 7 fév. 1883 : | Statistique graphique (applications à la démographie).                  | LAFABRÈGUE.            |
| IV. — 14 —           | Les recensements de la population . . . . .                             | LOUA.                  |
| V. — 28 —            | La statistique judiciaire . . . . .                                     | YVERNÈS.               |
| VI. — 7 mars 1883 :  | La statistique de l'alcoolisme. . . . .                                 | D <sup>r</sup> LUNIER. |
| VII. — 14 —          | L'évaluation de la fortune de la France. . . . .                        | DE FOVILLE.            |

Un avis ultérieur fera connaître la composition de la deuxième série.

Le Conseil espère que les membres de la Société encourageront ces conférences de leur présence. Ils recevront en temps utile une carte d'admission, et pourront s'en procurer d'autres auprès du trésorier de la Société (M. Robÿns, 5, rue Bridaine, Paris-Batignolles). Le Conseil serait notamment heureux d'en mettre à la disposition des chefs des services administratifs de statistique pour leurs principaux collaborateurs, auxquels cet enseignement sera spécialement approprié.

Afin de ne pas retarder la publication du présent numéro, le Conseil ajourne au prochain numéro du *Journal* l'insertion du rapport qu'il doit présenter à la séance du 27 décembre sur cette nouvelle institution.